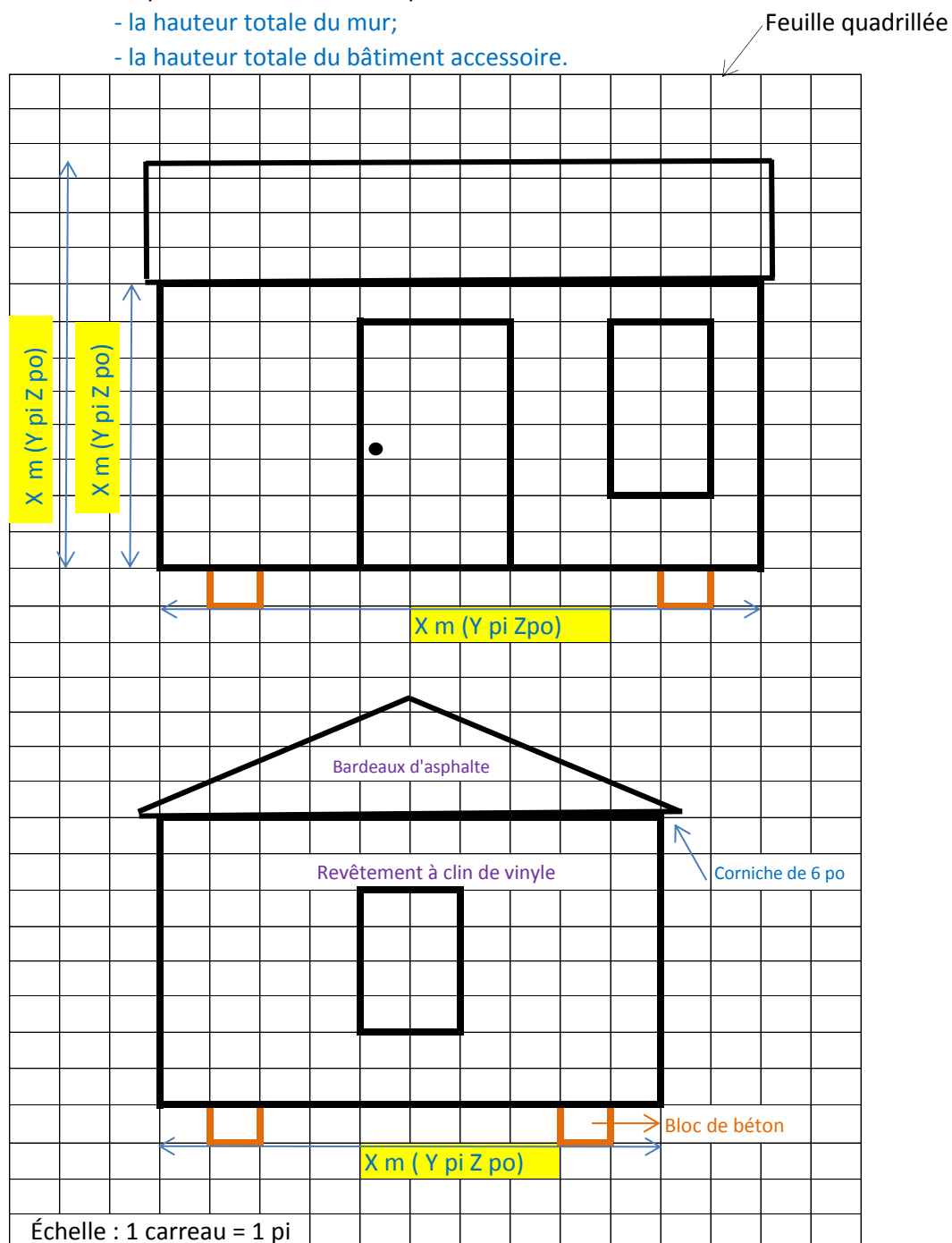


PLAN DES ÉLÉVATIONS (2 FAÇADES DIFFÉRENTES: AVANT ET CÔTÉ)

Ce plan à l'échelle doit indiquer :

- la hauteur totale du mur;
- la hauteur totale du bâtiment accessoire.



DÉTAIL DE LA CONSTRUCTION

- Indiquer le type de revêtement extérieur des murs et de la toiture;
- Indiquer le type de fondation retenu (plancher de ciment, bloc de béton, dalle de ciment, etc.)

$X \text{ m (Y pi Z po)}$: distance réelle de votre projet

EXEMPLE